



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général pour l'investissement



FRANCE 2030

BILAN FINANCIER DE FRANCE 2030 – 1^{er} TRIMESTRE
2023

EDITO : BRUNO BONNELL, Secrétaire général pour l'Investissement, Chargé de France 2030



France 2030, annoncé le 12 octobre 2021, traduit une double ambition : d'une part, transformer durablement des secteurs clés de notre économie (automobile, aéronautique, numérique ou encore espace) par l'innovation et l'investissement industriel, et d'autre part, positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader de l'économie de demain.

L'innovation est un axe majeur des politiques publiques d'investissement. Pour ce faire, France 2030 est un outil indispensable qui va continuer d'irriguer les entreprises, les collectivités territoriales, les universités et les laboratoires de recherche afin de faire de la France une terre d'innovation ambitieuse et durable.

Le PIA 4 étant désormais intégré à France 2030, le plan est inédit par son ampleur. Les stratégies d'accélération préparées dans le cadre du PIA4 constituent autant de briques qui permettront d'atteindre les objectifs de France 2030, en sus des crédits nouveaux votés en loi de finances initiale pour 2022.



Ces programmes engagent vite et donnent les moyens à notre économie de se redresser en répondant aux grandes transitions dans lesquelles le pays est engagé, en particulier la décarbonation de l'industrie et le soutien aux acteurs émergents.



Sommaire

#1 PRÉSENTATION

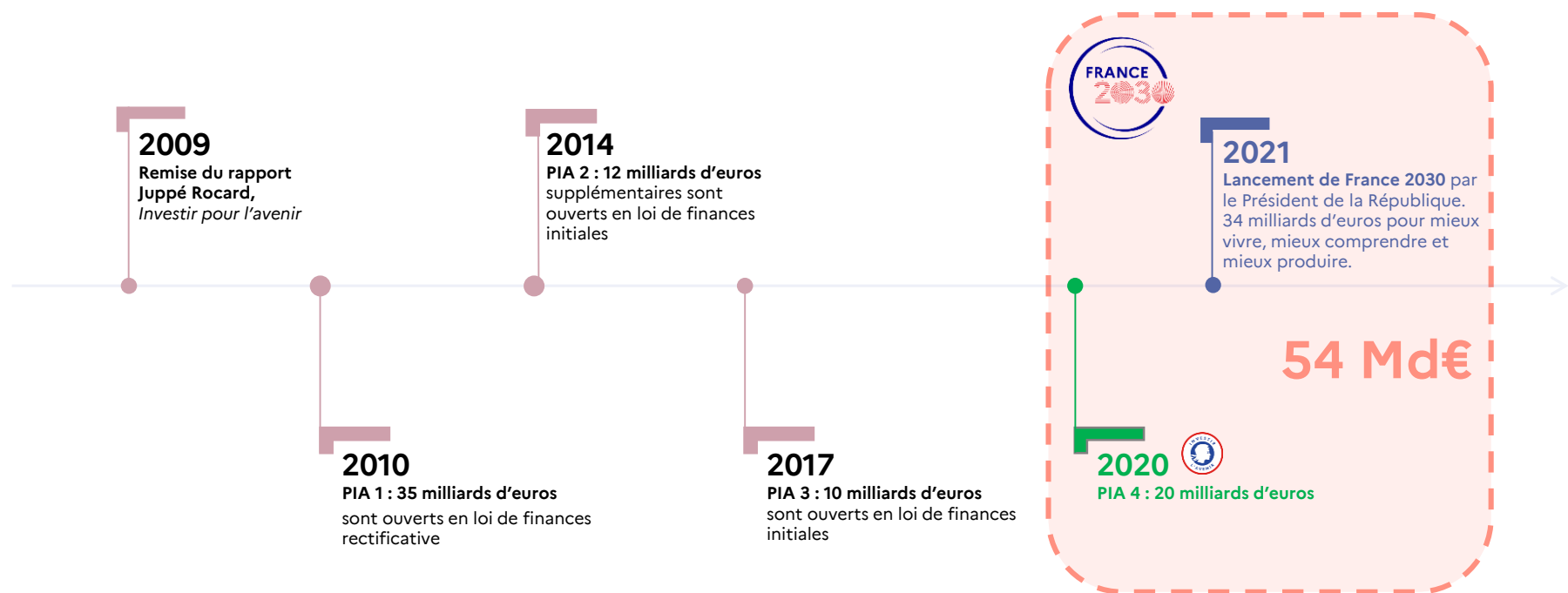
#2 BILAN FINANCIER

#3 ANNEXES

#1 PRÉSENTATION

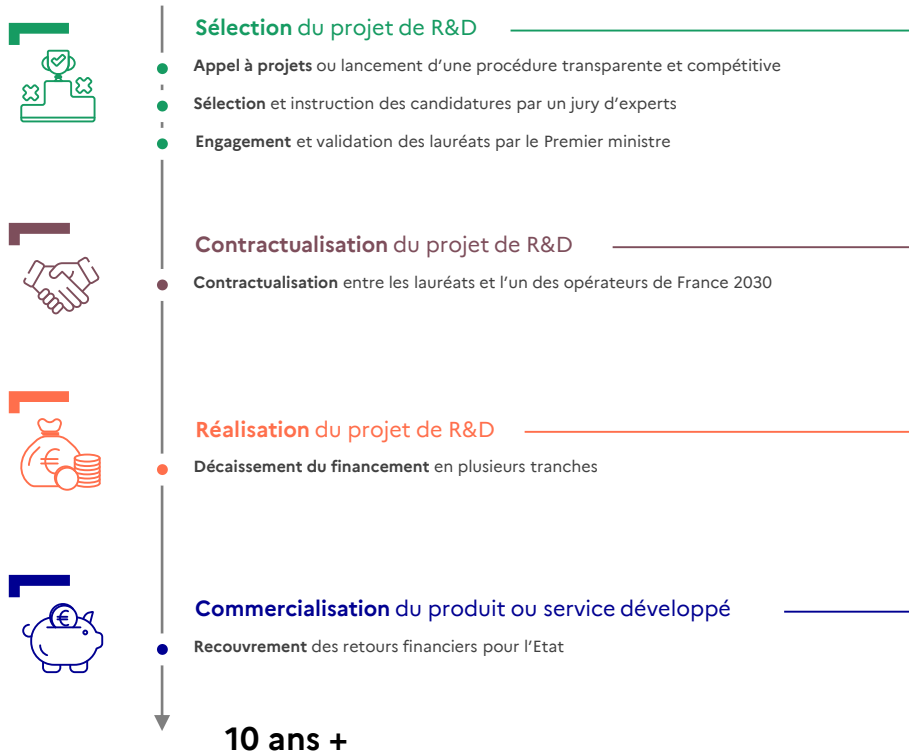
FRANCE 2030 : la poursuite des engagements du PIA

12 ans d'expérience, 4 programmes successifs, 111 Md€ pour financer l'innovation

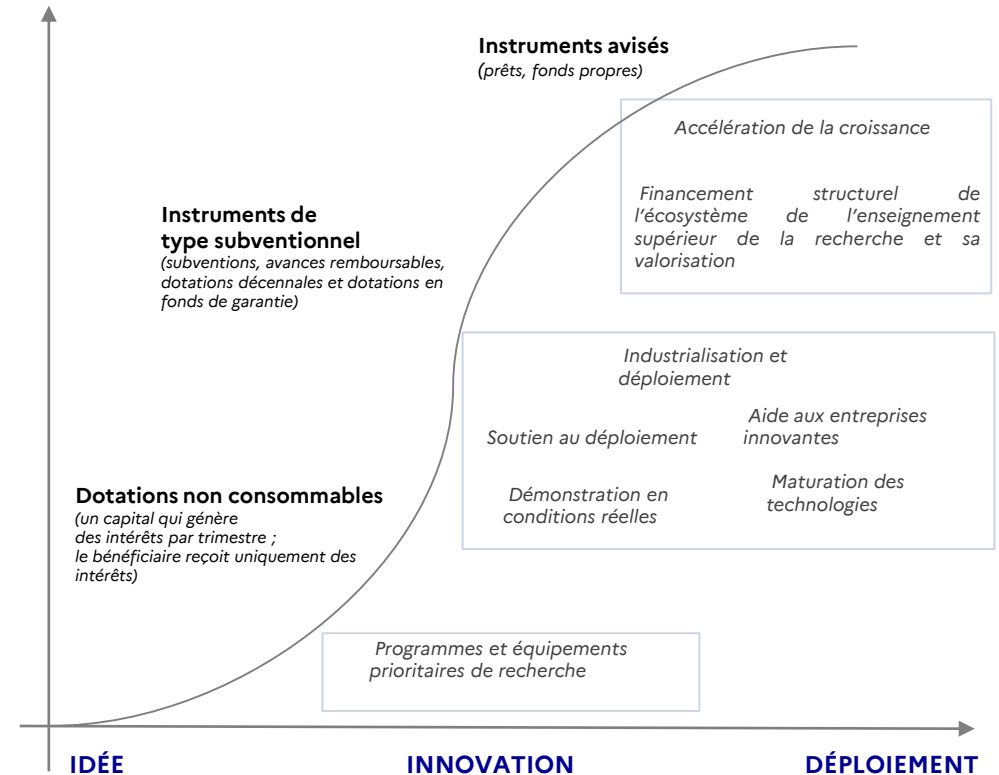


De l'idée au marché : des financements adaptés

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type **subventionnel** (subventions, avances remboursables) est effectuée selon un processus rigoureux :



La nature du financement est adaptée selon les spécificités du secteur. Les dispositifs ont été pensés selon le niveau de maturité technologique. La recherche est davantage financée par la subvention tandis que les secteurs à forte maturité bénéficient d'instruments avisés, dans une logique de partage des risques.



France 2030 : les 10 objectifs du plan d'investissement

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1^{er} avion bas carbone 

MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 

Le plan fixe 10 objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ces 10 grands objectifs s'appuient sur **6 leviers transversaux** (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, enseignement supérieur et recherche), indispensables à l'atteinte de cette ambition.



50 % des crédits à la décarbonation de l'économie

50 % des crédits consacrés à des acteurs émergents porteurs d'innovation

Pas de dépense défavorable à l'environnement
(principe du Do No Significant Harm)

France 2030 : la continuité des investissements d'avenir

Il s'agit non seulement **d'industrialiser la recherche** en France mais aussi de soutenir la transformation ou création d'usines sur des segments critiques de l'industrie, comme l'automobile ou encore les métaux critiques. Il s'agit aussi de **préserver nos atouts** dans des filières où la France doit rester leader, comme l'agro-alimentaire et l'aéronautique.

France 2030 est inédit par son ampleur : au total, ce sont 54 milliards d'euros qui seront investis pour que nos entreprises, nos start-ups, nos universités et nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

54 Md€ dont 34 Mds de nouveaux crédits s'ajoutent aux crédits du PIA 4



Une **gouvernance unifiée** mise en place pour assurer un déploiement efficace des crédits du PIA 4 et les crédits de France 2030

Le plan « France 2030 » a été **pensé en concertation** avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens, pour offrir dès à présent des moyens encore plus importants pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux d'un monde en perpétuelle évolution.

Les territoires sont appelés à exercer un rôle renforcé, notamment pour coordonner les priorités stratégiques, accroître les capacités de détection de projets innovants, pour encourager les acteurs émergents à se manifester, et pour renforcer l'accompagnement des entreprises (accès au dispositif, réponse aux difficultés, suivi réglementaire, foncier, immobilier d'entreprise ...).

Fait marquant du trimestre

La promotion 2023 du French Tech Next40/120 a été annoncée le 20 février 2023. Une sélection qui est à l'image du projet de transformation porté par le gouvernement avec France 2030 depuis octobre 2021 : transformer durablement des secteurs clefs de notre par l'innovation technologique, et positionner la France en leader du monde de demain.

Cette nouvelle promotion atteste la pertinence et la qualité de l'accompagnement apporté par France 2030 : **plus d'une vingtaine de start-ups du French Tech 120 ont été soutenu par France2030** et les précédents plan d'investissement d'avenir, notamment :

- Production de véhicules électriques en France : Verkor, Electra
- Décarbonation de l'industrie, de l'économie et des mobilités : FLYING WHALES, Deepki, Virtuo, Cubyn
- Développement d'une alimentation plus durable : Innovafeed , Ÿnsect, Agriconomie.com
- Production de biomédicaments et dispositifs médicaux innovants : TreeFrog Therapeutics, DNA Script, PROPHESEE, TISSIUM, Lifen, Withings, CorWave, Inotrem, BioSerenity
- Aventure spatiale : Kinéis, Loft Orbital
- Souveraineté numérique : Ledger, Aledia, ChapsVision, Skello, Be Control
- Culture : SINGULART

France 2030 a donc joué un rôle de catalyseur pour l'avenir du FT120, ces start-ups ont bénéficié de France 2030 et des précédents plan d'investissement d'avenir, **pour un total de 257M€.**



LA PROMOTION 2023 DU FRENCH TECH NEXT40/120 EN CHIFFRES

Les start-up du French Tech Next40/120 représentent :

11,3 milliards d'euros de revenus cumulés en 2022 *

47 800 emplois directs en France et dans le monde, dont 31 400 en France *

15 dirigeantes et/ou co-fondatrices, dont 1 pour la première fois dans le Next40

27 intègrent la sélection, dont 6 directement dans le Next40

Dans le French Tech Next40 :

26 licornes

10 start-up de la transition écologique dont 7 nouvelles

7 start-up industrielles dont 3 nouvelles

8 start-up DeepTech dont 3 nouvelles

* Données déclaratives transmises par les entreprises. Il s'agit des revenus prévisionnels.

#2 BILAN FINANCIER

Cumuls à la fin du 1er trimestre

Au 31 mars 2023, pour les PIA 1 à 3, 50,3 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 34,6 Md€ de dotations consommables et 15,7 Md€ de dotations non-consommables) et 33,6 Md€ décaissés dont 6 Md€ d'intérêts.

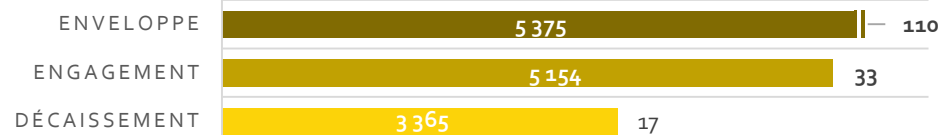
Programmes



Le soutien à l'enseignement
et à la recherche

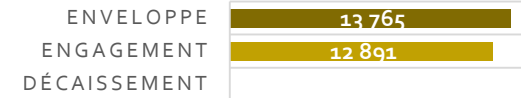
Dotations consommables (décaissables en intégralité), en M€

■ Crédits de types subventionnels



Dotations non consommables

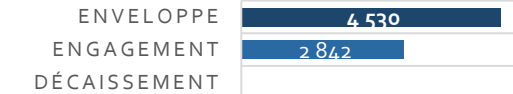
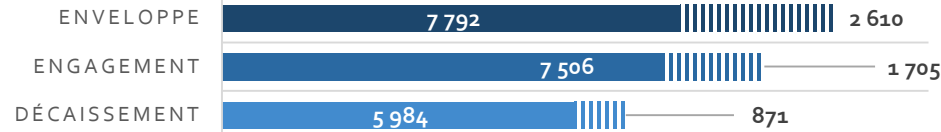
(seuls les intérêts générés par ces dotations sont décaissés), en M€



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 4 723 M€



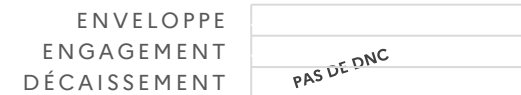
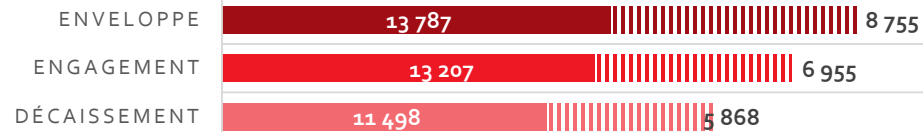
La valorisation
de la recherche



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 1 256 M€



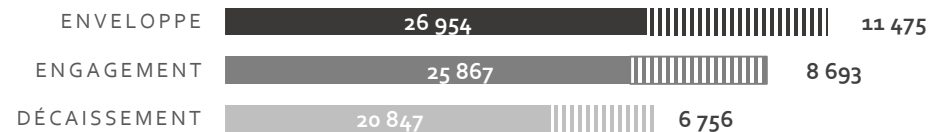
La modernisation
des entreprises



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : N/A



Total PIA 1 à 3



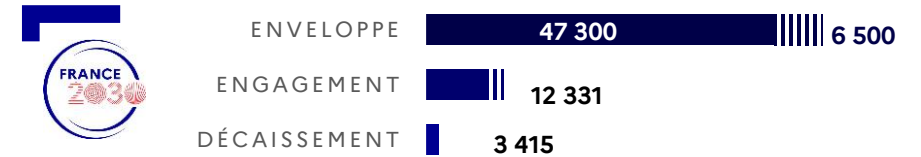
Focus 2030 : Répartition des engagements

Au 31 mars 2023, pour France 2030, 12,7 Md€ ont été engagés à la fin d'année 2022 comme suit :

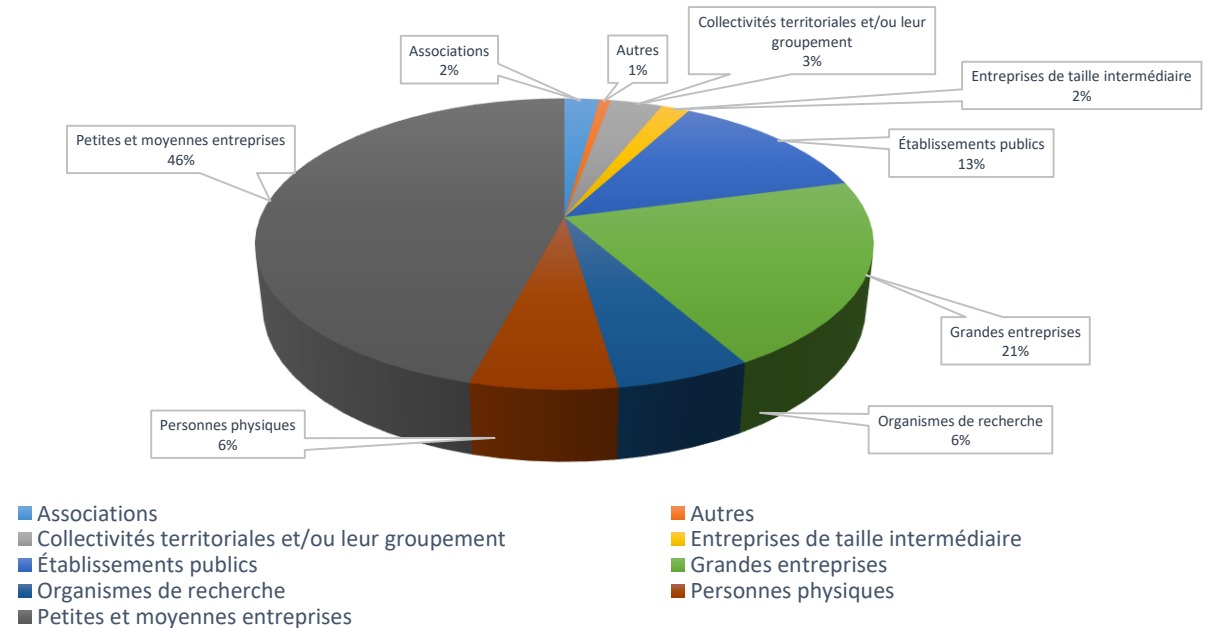
- 10,6 Md€ engagés au titre de la mission « Investir pour la France 2030 » (dont 8,6 Md€ subventions et d'avances remboursables et 2 Md€ en fonds propres) et 2 Md€ décaissés. S'y ajoutent 300 M€ délégués à l'aviation civile
- 1,4 Md€ d'intérêts de dotations non consommables et du Fonds pour l'innovation et l'industrie;

En outre, 364 M€ ont également été attribués aux Régions dans le cadre du PIA régionalisé.

Au 31 mars 2023, en M€



Répartition des projets par type de bénéficiaires



2276 bénéficiaires (uniques)

46% de petites et moyennes entreprises

6% d'organismes de recherche

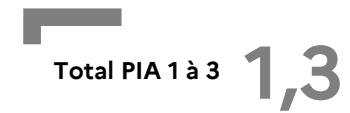
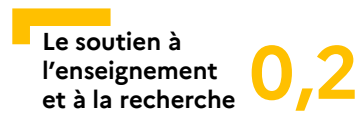
#3 ANNEXES

Etat de l'avancement de l'effet de levier

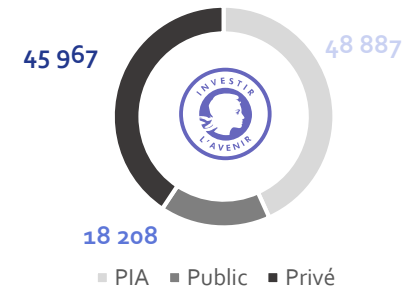
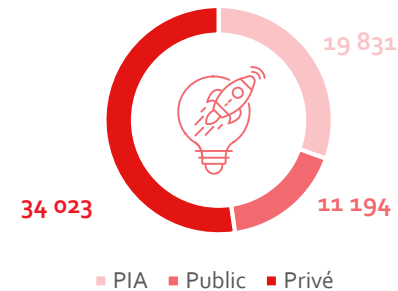
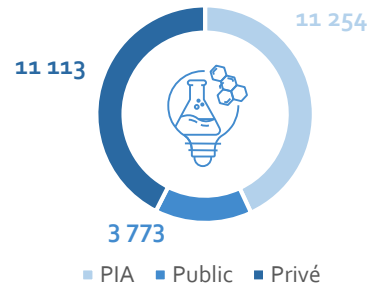
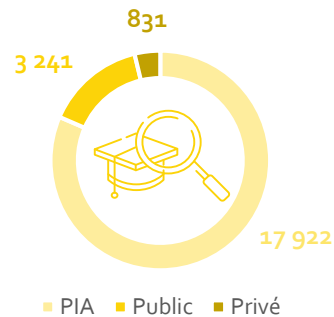
A l'instar des PIA, France 2030 investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, France 2030 apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1,5. Pour chaque € investi, France 2030 cherche à obtenir 1,5 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Effet de levier, ratio calculé sur la base de la contractualisation



Cofinancement par nature de partenaire (M€)



Synthèse par nature de financement – France 2030 et Investissements d’avenir

	 Enveloppe	 Engagement	 Contractualisation	 Décaissement
PIA 1, 2, 3, 4 et France 2030				
Fonds propres	17 555	8 611	5 817	4 637
Prêts	2 420	2 373	2 373	2 300
Sous-total crédits non maastrichtiens	19 975	10 984	8 190	6 937
Dotation en fonds de garantie	732	702	702	698
Avances remboursables	4 149	5 187	4 834	3 535
Subventions	62 055	26 846	24 032	17 821
Dotations décennales	1 868	1 770	1 598	553
Intérêts sur DNC		-	-	5 979
Sous-total crédits maastrichtiens	68 804	34 506	31 166	28 585
Dotations non consommables (DNC)	18 295	15 733	15 782	-
Total (M€)	107 074	61 222	55 138	35 523

NB : les décaissements n'intègrent pas les DNC dévolues aux bénéficiaires (Idex confirmées, Opération campus). Le montant de l'enveloppe totale budgétaire comptabilisée ne prend pas en compte les 3Md€ des intérêts des dotations non consommables ni l'abondement du Fonds pour l'innovation et l'industrie (FII) liés à France 2030

FRANCE 2030 : DÉTAIL PAR ACTION BUDGETAIRE

Identifiant Action	Enveloppe	Engagement au T1 2023 (en M€)	Contractualisation au T1 2023 (en M€)	Décaissements au T1 2023 (en M€)	Cofinancement
Programmes et équipements prioritaires de recherche	3 000	1 187	393	64	-
Maturations de technologies	3 000	797	404	129	203
Démonstration en conditions réelles	7 200	1 644	1 284	338	7 787
+délégation de gestion à la DGAC	300	300	300	75	-
Soutien au déploiement	10 460	2 413	1 936	491	976
Accélération de la croissance (fonds propres)	3 500	897	120	112	-
Industrialisation et déploiement	12 948	546	213	48	1 004
Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa	3 190	711	614	91	-
+Intérêts des dotations non consommables (iDNC)	3 000	1 200	1 200	1 200	-
Aides aux entreprises innovantes - aides guichet	919	497	497	497	947
+ Intérêts du Fonds pour l'innovation et l'industrie	479	199	199	199	
Aides aux entreprises innovantes - aides nationales	2 350	803	576	138	1 000
Aides aux entreprises innovantes - aides régionales*	500	37	26	14	103
Aide à l'innovation "bottom-up" (fonds propres)	3 000	1 100	188	19	1 758
	53 846	12 331	7 950	3 415	13 778

* Projets engagés par région parmi les 364 M€ qui ont été affectés

FRANCE 2030 : DÉTAIL PAR OBJECTIFS DU PLAN

Ventilation par objectifs et leviers FR30 en M€			Enveloppe prévisionnelle France	Engagements au 31 mars 2023
Objectifs	1	Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets	1 130	131
	2	Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe	3 455	771
	3	Décarboner notre industrie et la production d'intrants	5 530	93
	4	Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone	1 200	341
	5	Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides	3 470	660
	6	Innover pour une alimentation saine, durable et traçable	2 697	347
	7	Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants	5 660	1 004
	8	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs	878	38
	9	Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale	1 550	113
	10	Investir le champ des fonds marins	350	17
Leviers	1	Sécuriser l'accès aux matières premières	2 785	496
	2	Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes	6 250	631
	3	Développer les talents en construisant les formations de demain**	3 040	730
	4	Souveraineté numérique	2 555	778
	5	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	10 250	3 598
	6	Soutien à l'écosystème d'enseignement sup., de recherche et d'innovation	5 700	2 726
	7	France 2030 régionalisé	500	378
Total			57 000	12 850

*L'écart de 3 Md€ ne correspond pas à un surengagement des enveloppes mais bel et bien à une fourchette haute des besoins de programmation à date pour remplir les objectifs fixés

**Tous les projets décidés dans le cadre de l'AMI CMA, y compris ceux des stratégies, sont comptabilisés dans cet item (enveloppe et engagements)

* L'écart au montant de 12,3 Md€ engagé figurant à la slide précédente correspond à : 0,2 md€ en fonds propres souscrits mais non engagés et aux enveloppes du PIA régionalisé

Le soutien à l'enseignement et à la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T1 2023 (en M€)	Contractualisation au T1 2023 (en M€)	Décaissements au T1 2023 (en M€)	Cofinancement
Transformer le paysage académique	Sociétés universitaires et de recherche	CDC	80	5	4	4	2
	Soutien des grandes universités de recherche	ANR	670	658	601	174	22
Transformer le paysage académique	IDEX - PIA 2	ANR	3100	2 634	2 634	505	161
	Initiatives d'excellence PIA1	ANR	7246	6 822	6 831	2 888	1 310
	Instituts Convergences	ANR	226	217	217	71	52
	Laboratoires d'excellence	ANR	1943	1880	1880	844	1 180
	Opération campus	ANR	1300	1300	1300	620	-
	Plateau de Saclay	ANR	1000	1001	964	934	-
Innover dans l'enseigne- ment	Constitution d'écoles universitaires de recherche	ANR	300	297	297	117	101
	Nouveaux cursus à l'université	ANR	280	267	267	121	3
	Territoires d'innovation pédagogique	CDC	295	273	227	86	153
Innover dans l'enseigne- ment	Culture scientifique et technique industrielle (CSTI)	ANRU	92	87	87	85	98
	Favoriser des politiques de jeunesse intégrées, à l'échelle d'un territoire	ANRU	94	90	89	81	62
	Fonds national d'innovation - culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat	CDC	20	19	19	19	36
	Innovation numérique pour l'excellence éducative (INEE)	CDC	307	307	302	285	207
	Internats de la réussite	ANRU	14	10	10	7	26
Soutenir la recherche	Internats d'excellence	ANRU	409	410	409	321	266
	Equipements structurants de recherche (PIA 3)	ANR	434	433	433	78	-
	Programmes prioritaires de recherche	ANR	310	238	221	102	25
	Equipements d'excellence PIA1	ANR	866	866	866	586	363
	EQUIPEX - PIA 2 (Equipements structurants)	ANR	264	264	264	178	6
TOTAL			19 250	18 077	17 922	8 105	4 072

La valorisation de la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T1 2023 (en M€)	Contractualisation au T1 2023 (en M€)	Décaissements au T1 2023 (en M€)	Cofinancement
Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Accélération SATT	ANR	200	207	-	-	-
	Fonds national post maturation - Frontier Venture	BPI	500	250	221	220	510
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (aides d'Etat)	BPI	50	19	19	9	18
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (fonds FT accélération)	BPI	100	100	10	1	-
	Nouveaux écosystèmes d'innovation - IHU 2	ANR	65	67	67	38	51
	Fonds national de valorisation (SATT et CVT)	ANR	898	867	1 006	900	-
	France brevets	CDC	150	150	57	54	50
	Institut de recherche technologique (IRT)	ANR	1975	1679	1679	837	715
	Institut hospitalo-universitaire (IHU)	ANR	870	741	741	437	412
	Instituts Carnot	ANR	600	48	48	123	-
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Instituts pour la Transition Énergétique	ANR	851	611	649	352	396
	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants - Transports et mobilité durable	ADEME	125	112	112	60	658
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (aides d'Etat)	ADEME	250	218	197	51	1 340
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (fonds First of a kind)	ADEME	400	350	111	31	624
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Nucléaire de demain	ANR	619	599	599	423	494
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - TIGA	CDC	511	337	287	161	69
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - RHU	ANR	147	146	49	31	2
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Technologies numériques	CDC	590	582	532	487	-
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Nano	CDC	98	98	98	98	-
	Nouveaux écosystèmes d'innovation - Expérimentations FNV	ANR	30	29	20	13	-
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Calcul intensif	CEA	63	63	63	63	63
	Fonds national de valorisation (FIOM)	CDC	16	15	1	1	-
	Démonstrateurs (y compris Economie circulaire et Systèmes électriques intelligents)	ADEME	1511	1 259	1 251	910	2 529
	Nano 2017	CDC	274	274	274	274	-
	Réacteur de 4ème génération (ASTRID)	CEA	608	608	608	608	346
	Réacteur Jules Horowitz (RJH)	CEA	248	248	248	248	1 325
	Recherche en matière de sûreté nucléaire	ANR	68	68	68	61	8
	Recherche hospitalo-universitaire en santé PIA2	ANR	590	439	398	312	177
	Santé et biotechnologies	ANR	1540	1 067	1 067	774	459
	Traitement et stockage des déchets	ANDRA	75	75	75	49	111
TOTAL	Ville de demain (VDD)	CDC	660	537	533	410	4 244
	Ville durable et solidaire (ANRU)	ANRU	201	142	122	61	235
	Ville durable et solidaire (CDC)	CDC	50	50	44	16	20
			14 932	12 054	11 254	8 111	14 857

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (1/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe		Engagement au T1 2023 (en M€)		Contractualisation au T1 2023 (en M€)		Décaissements au T1 2023 (en M€)		Cofinancement
Montée en gamme des procédés de fabrication	Adaptation et qualification de la main d'œuvre -French Tech	BPI	26	-	275	-	97	-	94		1
	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - ingénierie de formation	CDC	67		77		41		16		42
	Adaptation et qualification de la main d'oeuvre - Dispositif France Formation Innovante Numérique (DEFFINUM)	CDC	100		88		51		13		-
	Industrie du futur - FDG Prêt industrie du futur	BPI	0		-		-		-		-
Montée en gamme des procédés de fabrication	Etats généraux de l'industrie : Prêts verts PIA1	BPI	380		380		380		376		550
	Formation professionnelle : modernisation de l'appareil de French Tech	CDC	415		406		406		388		1007
	Partenariats territoriaux pour l'emploi et la formation	CDC	219		221		200		160		354
	Prêts croissance automobile (PCA) - Prêts à l'industrialisation	CDC	103		93		92		72		224
	Prêts numériques	BPI	13		11		11		11		127
	Prêts pour la compétitivité industrielle (PCI)	BPI	62		61		61		61		600
	Prêts Robotique	BPI	336		268		268		268		1129
	Prêts verts - PIA 2	BPI	360		359		359		359		300
	Recapitalisation OSEO	BPI	401		391		391		391		332
	Refinancement OSEO	BPI	505		505		505		505		-
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Refinancement OSEO	BPI	1000		1000		1000		1000		1676
	Accompagnement et transfo des filières - SPI	BPI	716		136		79		57		-
	Concours d'innovation - ADEME	ADEME	110		104		104		72		161
	Concours d'innovation - BpiFrance	BPI	293		261		258		200		787
	Fonds à l'internationalisation des PME	CDC	4		3		3		3		-
	Fonds national d'amorçage n°2 (FNA2)	BPI	500		500		409		127		657
	Grands défis	CDC	500		-		-		-		-
	Grands défis - French Tech Souveraineté	BPI	150		150		150		150		-
	Industrie du futur - Développement de l'offre	BPI	0		-		-		-		-
	Multi cap croissance n°2 (MC2)	BPI	600		593		578		290		7 634
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Soutien à l'innovation collaborative (PSPC)	BPI	600		558		529		255		672
	Capital risque capital développement technologique (CRCD)	CDC	719		650		620		541		3 581
	Concours mondial de l'innovation - CMI (Aides d'Etat)	BPI	130		120		119		116		181
	Développement réseaux à très haut débit (THD)	CDC	980		980		980		980		8 662
	Espace et satellites	CNES	610		606		595		560		1137
	Financement de l'économie sociale et solidaire	CDC	100		88		88		88		325

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (2/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T1 2023 (en M€)	Contractualisation au T1 2023 (en M€)	Décaissements au T1 2023 (en M€)	Cofinancement
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Fonds de fonds de retournement	CDC	125	123	116	33	234
	Fonds Ecotechnologies	ADEME	225	225	195	192	614
	Fonds national d'amorçage	CDC	600	600	600	524	663
	Innovation de rupture PSIM 2	BPI	270	275	166	168	-
	Maîtrise des technologies nucléaires	CEA	1696	1696	1696	1696	-
	Maîtrise des technologies spatiales	CNES	172	172	172	172	-
	Modernisation de l'Etat	CDC	122	121	120	120	88
	Partenariats régionaux d'innovation (PRI) et Fonds	BPI	55	46	48	45	231
	Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir	France Agrimaire	120	116	116	99	445
	Projets industriels d'avenir - Fonds SPI	BPI	878	700	655	599	913
	Projets industriels d'avenir - PIAVE (Aides d'Etat)	BPI	265	221	214	176	579
	Projets structurants de R&D pour la compétitivité (PSPC)	BPI	579	578	563	451	759
	Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique	CDC	20	16	16	16	33
	Recherche aéronautique	ONERA	2410	2 401	2 401	2 325	1448
	Recherche civile et militaire	CNES	132	132	132	132	-
	Rénovation thermique des logements	ANAH	615	604	601	589	2 186
	Rénovation thermique des logements-prime exceptionnelle	ASP	37	37	37	37	-
	Soutien aux usages, services et contenus numériques	CDC	527	414	360	308	284
	Soutien aux usages, services et contenus numériques	BPI	1028	977	966	931	1582
	Véhicule du futur	ADEME	974	867	867	780	1688
Structuration	Accompagnement et transfo des filières (Aides d'Etat)	BPI	791	647	639	193	1010
Structuration des filières	Aide à la réindustrialisation (ARI)	BPI	320	283	283	264	561
	Filières industrielles stratégiques (FIS)	BPI	556	558	550	532	320
	Plateformes mutualisées d'innovation (PFMI)	CDC	27	18	18	15	46
TOTAL			22 542	20 459	19 831	17 478	43 823

Définitions

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE France 2030 :

Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

Dotation à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

Dotation en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

Dotation non consommable

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

Dotation décennale

Versements réguliers pendant 10 ans.

Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par la Première ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs de France 2030.

Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires de France 2030.

Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement France 2030.

Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action de France 2030, d'ordre strictement financières ou non financières.

En savoir plus sur France 2030

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2023 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2023 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2021 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [Linkedin](#) | [S'abonner à la newsletter](#)

Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr

